



amU Institut méditerranéen pour
la transition environnementale
Aix Marseille Université

APPEL A PROPOSITIONS | EDITION 2026

PROJETS STARTER & EVENEMENTS

DEADLINE : 13 Avril 2026

Email à sophie.pekar@univ-amu.fr
copie à item-bureau@univ-amu.fr

Sommaire

1. Contexte et objectifs	2
2. Type de financements et montants	2
3. Eligibilité	2
4. Modalités de candidature	3
5. Evaluation.....	3
6. Calendrier indicatif	3
7. Suivi et valorisation.....	4

1. Contexte et objectifs

Renforcer la recherche exploratoire pour la transition environnementale en Méditerranée

À la suite de l'arrêt des financements des Appels à Projets Internes ECCOREV (AOI) lancés depuis 2008, et dans leur continuité, ITEM met en place un dispositif complémentaire de financement de petits projets exploratoires et d'événements scientifiques. L'objectif est de favoriser la coopération entre équipes et laboratoires, l'interdisciplinarité, et la préparation de projets plus ambitieux sur la transition environnementale dans le contexte méditerranéen.

Ce dispositif s'inscrit dans l'esprit de financement incitatif, à effet "starter", et renforcement des collaborations au sein du site Aix-Marseille.

2. Type de financements et montants

Type de projet	Montant maximum	Objectif
Projets Starter	10 000 €	Développer de petits projets exploratoires interdisciplinaires permettant de tester de nouvelles idées et de préparer des projets plus ambitieux (Europe, ANR, région).
Événements scientifiques	5 000 €	Organisation d'évènements (séminaires, ateliers, colloques) interdisciplinaires favorisant la co-construction scientifique et la constitution de réseau sur la transition environnementale.

- Les projets retenus auront une durée de 12 mois à compter de la notification des financements.
- L'ITEM ne finance pas l'acquisition d'équipements, qu'il s'agisse de matériel de laboratoire ou de matériel informatique, et n'est pas habilité à reverser des financements aux unités de recherche : les gestionnaires des labos lauréats seront habilités pour gérer les financements attribués.
- Les crédits attribués, ainsi que le rapport final de projet, devront être intégralement consommés et remis au plus tard en juillet 2027.
- Conformément à la réglementation budgétaire, selon la nature des dépenses, celles-ci seront imputées sur l'enveloppe allouée pour leur montant hors taxes (HT) ou toutes taxes comprises (TTC)

3. Eligibilité

- Les projets devront être **portés** par un chercheur ou un enseignant-chercheur rattaché à l'ITEM. Des collaborations avec des équipes extérieures à l'ITEM sont possibles, à condition qu'elles s'inscrivent dans le périmètre d'AMIDEX.
- Les projets ou événements devront s'inscrire dans le champ de la transition environnementale, avec une priorité accordée aux enjeux méditerranéens et aux projets originaux présentant une réelle démarche de co-construction du questionnement de recherche entre les secteurs des sciences exactes et des sciences humaines et sociales.
- Les propositions s'inscriront librement dans l'un des 3 axes de recherche d'ITEM rappelés ci-dessous.

- *Dynamique des socio-écosystèmes face aux changements globaux* : Interroger la robustesse des écosystèmes par des approches Eco-Health/One-Health articulant biodiversité, qualité des milieux et mécanismes de régulation naturelle dans un contexte de pressions environnementales croissantes.
- *Transition des systèmes de production - solutions fondées sur la nature et leviers d'innovation* : Sécuriser les modes de production en favorisant la sobriété, les innovations technologiques et biologiques ainsi que les solutions fondées sur la nature.
- *Transition des territoires - mobilisations citoyennes et politiques publiques* : Transformer les territoires vers des trajectoires soutenables face aux risques en articulant interpellation citoyenne, implication dans des projets d'aménagement et aide à la décision publique.

4. Modalités de candidature

1. Dépôt du projet final par mail à :

Sophie Pekar (sophie.pekar@univ-amu.fr)
copie à ITEM bureau (item-bureau@univ-amu.fr)

- Taille maximale : 5 Mo
- Format : 4–5 pages
 - Contexte et axe de rattachement
 - Objectifs et suites prévues (projets plus ambitieux)
 - Réalisations prévues et consortium
 - Budget et plan financier succinct

2. Conditions à satisfaire :

- Au moins **deux équipes dont une au moins du périmètre ITEM**,
- Présenter l'**interdisciplinarité**,
- Fournir la fiche synthétique des projets précédents financés par ECCOREV-ITEM pour les participants concernés

5. Evaluation

Les projets seront évalués par **deux experts : un interne au Comex Recherche d'ITEM et un externe, au regard des critères suivants :**

- La pertinence scientifique
- La contribution à la **transition environnementale**
- L'innovation et la valeur ajoutée des collaborations
- L'interdisciplinarité
- La cohérence avec les axes de recherche d'ITEM
- La faisabilité de l'étude
- L'adéquation du budget

6. Calendrier indicatif

- Lancement de l'AAP début mars 2026
- Retour des propositions le 13 avril 2026 et désignation des évaluateurs par le bureau

- Retour des évaluateurs le 11 mai 2026
- Proposition de classement des projets par le comité ad-hoc le 13 mai 2026
- Classement définitif et publication des résultats la semaine du 18 au 22 mai 2026

7. Suivi et valorisation

- Les projets feront l'objet d'une **Fiche de synthèse** en fin de projet (résultats, publications, retombées)
- Les publications issues de l'Institut ITEM respecteront la charte de signature des publications scientifiques d'Aix-Marseille Université. ITEM doit être mentionné dans la signature sous la forme suivante : **Aix-Marseille Univ, CNRS, INSERM..., Nom du Laboratoire, ITEM, Marseille, France.**
- Mention obligatoire du soutien d'Amidex doit apparaître dans toutes publications et communications : « **This work received support from the French government under the France 2030 investment plan, as part of the Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A*MIDEX (AMX-19-IET-012)** »